



DGS

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-22 et L2331-1 et suivants

Vu la délibération n°2021-07 du 11 janvier 2021 portant délégation de signatures au Maire aux fins, notamment de « fixer, dans les limites d'un montant de 2 500 € par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal »

ARRETE

Article 1 :

En application de l'article L2122-22 2° du CGCT et de la délégation susmentionnée, les tarifs communaux applicables pour l'année 2023 sont fixés selon les tableaux ci-annexés.

Article 2 :

La directrice générale des services et le trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis au représentant de l'Etat et un exemplaire inséré dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Gerstheim, le 31 janvier 2023

Le Maire,
Julien KOEGLER

Accusé de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

ANNEXE A L'ARRETE MUNICIPAL N°2023/01 DU 31 JANVIER 2023

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2023

CONCESSIONS DE CIMETIERE	Tarifs 2023
Tombe simple pour 15 ans	165,00 €
Tombe simple pour 30 ans	305,00 €
Caveau 2 m ²	540,00 €
Caveau 4 m ²	1 080,00 €
COLUMBARIUM	Tarifs 2023
Emplacement pouvant contenir 1 urne pour 15 ans	600,00 €
Emplacement pouvant contenir 2 urnes pour 15 ans	1 200,00 €
Emplacement pouvant contenir 3 urnes pour 15 ans	1 780,00 €
Caveau cinéraire (4 urnes) pour 15 ans	740,00 €
Emplacement case commune pour 15 ans	330,00 €
PHOTOCOPIE ET TELECOPIE	Tarifs 2023
Photocopie noir/blanc et télécopie, l'unité	0,25 €
Photocopie couleur, l'unité	0,40 €
GARNITURE (1 TABLE + 2 BANCS)	Tarifs 2023
Location du set	7,00 €
Détérioration ou manquant : le set	100,00 €
Détérioration ou manquante : la table	55,00 €
Détérioration ou manquant : le banc	27,50 €
INTERVENTION DES AGENTS COMMUNAUX	Tarifs 2023
Tarif horaire / par agent	44,00 €
VAISSELLE (MANQUANTE ET/OU CASSE)	Tarifs 2023
Assiette plate ou creuse	4,20 €
Assiette à dessert	3,70 €
Cafetière en inox	20,00 €
Casserole en alu	28,50 €
Coupe-frites avec grilles	16,00 €
Couperet à beurre	2,50 €
Couteau à pain	10,00 €
Couteau à poisson	1,20 €
Couteau de cuisine (petit)	4,95 €
Couteau de cuisine (grand)	7,30 €
Couteau ordinaire	4,20 €
Cuiller à café	1,10 €
Cuiller à soupe	2,65 €
Cuiller en bois	1,70 €
Ecumoire	6,00 €
Eplucheur	6,00 €
Faitout en inox	24,00 €
Faitout (moyen)	43,25 €

Accusé de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

VAISSELLE (MANQUANTE ET/OU CASSE)	Tarifs 2023
Faitout rectangulaire (grand)	97,00 €
Flûte	3,20 €
Fouet	3,80 €
Fourchette à poisson	1,45 €
Fourchette du chef	12,00 €
Fourchette ordinaire	2,65 €
Fusil à aiguiser	15,50 €
Grille à four à vapeur	55,00 €
Louche (petite)	7,50 €
Louche (moyenne)	11,00 €
Louche (grande)	13,50 €
Machine à café / percolateur	500,00 €
Ouvre-boîtes	1,60 €
Panier à pain	2,25 €
Panier en inox	3,50 €
Passoire	8,80 €
Pelle à gâteaux	4,65 €
Pince à pâtes	2,30 €
Planche à découper	18,25 €
Plat à gâteaux	12,25 €
Plat à poisson (tout petit)	1,00 €
Plat à poisson (petit)	1,30 €
Plat à poisson (moyen)	1,80 €
Plat à poisson (grand)	2,50 €
Plat en alu rectangulaire (moyen)	8,30 €
Plat en alu rectangulaire (grand)	10,80 €
Plateau à desservir en bois	9,25 €
Plateau rond en plastique	8,50 €
Poêle à frire	25,00 €
Saladier	2,20 €
Saucière en inox	3,70 €
Saucière en porcelaine	6,50 €
Soupière avec couvercle	12,00 €
Sous-tasse à café	1,60 €
Tasse à café	3,10 €
Tire-bouchon	6,00 €
Verre à bière	2,65 €
Verre à digestif	3,10 €
Verre à eau	2,60 €
Verre à vin blanc	1,60 €
Verre à vin rouge (ballon)	3,10 €
EQUIPEMENTS SALLE DES FÊTES	
Table	300,00 €
Chaise	70,00 €

Accusé de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

CAUTIONS	Tarifs 2023
Caution clef bâtiments gymnase, football ...	10,00 €
Caution badge gymnase	20,00 €
Caution pass salle des fêtes	50,00 €
Caution badge pour les nouveaux membres du fitness club inscrits à partir de la saison 2017	25,00 €
Caution clé gymnase pour les nouveaux membres du fitness club inscrits à partir de la saison 2017	25,00 €
DROITS DE PLACE ET DE STATIONNEMENT	Tarifs 2023
Marchés pour les occasionnels, le ml (par journée)	1,80 €
Marchés, abonnement payable au trimestre (par journée)	1,50 €
Frais électricité pour les occasionnels ou les abonnements (par journée)	1,50 €
Cirque, l'emplacement (par journée)	40,00 €
Stationnement voirie (hors marchés), ml (par journée) :	1,80 €

SALLE DES FETES COMMUNALE AVEC MISE A DISPOSITION DE LA SALLE A PARTIR DU JEUDI			
PRIX DE LA LOCATION	Tarifs 2023		
	Personnes privées		Associations et sociétés extérieures à Gerstheim
Avec préparation de repas	Tarif week-end *	Tarif 1 jour *	Tarif week-end et tarif 1 jour
Salle + foyer (Espace LOUX) + cuisine	815,00 €	655,00 €	925,00 €
Foyer (Espace LOUX) + cuisine	525,00 €	430,00 €	575,00 €
Cuisine seule	380,00 €	320,00 €	425,00 €
Sans préparation de repas (réunions/manifestations/bals)	Tarif week-end	Tarif 1 jour	Tarif week-end et tarif 1 jour
Salle + foyer (Espace LOUX)	635,00 €	510,00 €	715,00 €
Foyer seul (Espace LOUX)	390,00 €	330,00 €	455,00 €
CAUTION (sauf pour les associations locales)	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €

* Le tarif week-end est appliqué à toutes les manifestations. Le tarif 1 jour est appliqué en cas de manifestation publique le jour suivant la location.

Accusé de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

SALLE DES FETES COMMUNALE AVEC MISE A DISPOSITION DE LA SALLE LE VENDREDI			
PRIX DE LA LOCATION	Tarifs 2023		
	Personnes privées		Associations et sociétés extérieures à Gerstheim
Avec préparation de repas	Tarif week-end *	Tarif 1 jour *	Tarif week-end et tarif 1 jour
Salle + foyer (Espace LOUX) + cuisine	725,00 €	565,00 €	835,00 €
Foyer (Espace LOUX) + cuisine	435,00 €	340,00 €	485,00 €
Cuisine seule	290,00 €	230,00 €	335,00 €
Sans préparation de repas (réunions/manifestations/bals)	Tarif week-end	Tarif 1 jour	Tarif week-end et tarif 1 jour
Salle + foyer (Espace LOUX)	545,00 €	420,00 €	625,00 €
Foyer seul (Espace LOUX)	300,00 €	240,00 €	365,00 €
CAUTION (sauf pour les associations locales)	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €

* Le tarif week-end est appliqué à toutes les manifestations. Le tarif 1 jour est appliqué en cas de manifestation publique le jour suivant la location.

CHAUFFAGE PAR OCCUPATION	Tarifs 2023
Salle + foyer (Espace LOUX) + cuisine	100,00 €
Foyer (Espace LOUX) + cuisine	65,00 €
Salle + foyer (Espace LOUX)	100,00 €
Foyer seul (Espace LOUX)	65,00 €

AUTRES INSTALLATIONS		
TARIFS APPLICABLES (utilisation autre que par les associations communales)		
GYMNASE	Type de tarif	Tarifs 2023
Salles sportives + vestiaires (minimum 8h)	Horaire	10,00 €
Hall d'accueil + bar		10,00 €
Court de tennis intérieur		10,00 €
Hall du gymnase pour personnes de Gerstheim	1 jour	200,00 €
Caution pour hall du gymnase pour personnes de Gerstheim	Forfait	2 500,00 €
Salle des fêtes	Type de tarif	Tarifs 2023
DOJO/salle sous sol	Horaire	10,00 €
AUTRES INSTALLATIONS	Type de tarif	Tarifs 2023
Locations Stade de football ("extérieurs*") - Diurne	Par match ou entraînement	30,00 €
Locations Stade de football ("extérieurs*") - Nocturne		90,00 €
Locations Stade de football ("extérieurs*") - Journée	Forfait	160,00 €
Salle de musique	Horaire	5,00 €
Salle de classe pour activités extra-scolaires		5,00 €

* Pour les manifestations spéciales organisées par des structures extérieures (ligue, clubs extérieurs ...) : stages, tournoi, matchs ou entraînements ... Tarifs sans distinction d'âge - Comprend l'utilisation des vestiaires

Attesté de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI-2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

TARIFS APPLICABLES AUX ASSOCIATIONS ET CLUBS DE LA COMMUNE			
GYMNASE	Association utilisatrice	Montant horaire 2023	Montant annuel 2023*
Salles sportives + vestiaires	MJC	10,00 €	5 760,00 €
	Cercle St Denis		5 040,00 €
	ASG		360,00 €
	Handball club de Gerstheim		720,00 €
	Fitness club de Gerstheim		5 000,00 €
Court de tennis intérieur	Club de Tennis	10,00 €	Selon relevé fin 2023

* Non compris les utilisations en week end (du vendredi soir au dimanche soir) pour matches et tournois, qui feront l'objet d'une facturation en sus selon le taux horaire fixé pour les salles utilisées

ESPACE ASSOCIATIONS	Association utilisatrice	Type de tarif	Tarifs 2023
Espace MJC	MJC	Forfait annuel	4 000,00 €
Salle annexe	Club de Tennis		650,00 €
Salle annexe	Comité des fêtes		650,00 €
Salle annexe	Chorale Ste Cécile		650,00 €
Salle annexe	Club Age d'Or Amitié		650,00 €
Salle annexe du comité des fêtes	Personnes privées ou syndic	Par occupation	50,00 €

AUTRES INSTALLATIONS	Association utilisatrice	Type de tarif	Tarifs 2023
Salle de danse rue du Rhin	Cercle St Denis	Forfait annuel	1 250,00 €
Salle d'évolution école	Cercle St Denis		50,00 €
Salle de musique ateliers	Société de Musique Concorde		800,00 €
Tennis - Court extérieur	Club de Tennis		1 000,00 €
Stade de Football (séniors), y compris tournoi annuel gymnase	ASG		2 500,00 €
Local Pétanque (club résident)	Club de Pétanque		1 000,00 €
Salle informatique école	Club Age d'Or Amitié		500,00 €
Local Pêche	AAPPMA		1 000,00 €
Local Arboriculteurs	Association des Arboriculteurs		400,00 €

Accusé de réception en préfecture
057-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

Local échecs salle des fêtes	Cercle d'échecs		200,00 €
Mise à disposition de salle communale par une association à une autre association ou à une personne privée	Association ou personne privée	par occupation	30,00 €

Fait à Gerstheim, le 31 janvier 2023

Le Maire,
Julien KOEGLER

Accusé de réception en préfecture
067-216701540-20230131-DI2023-01-AR
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

